

Retrait des textes sur l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation



Le ministre veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation.

Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :

- le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015
- la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique

Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur. **Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.**

Nom	Prénom	Qualité	Signature